

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban

---



Bulletin d'information  
Décembre 2004

Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Assemblée générale du 10 novembre 2004	3-13
Les besoins en personnel de réserve	14-16
La carrière d'officier au sein de la défense	17-19
Appel de cotisation	19
Bon à savoir pour les réservistes actifs	20-23



***Le Président et les Membres du Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège vous présentent, à vous et à tous vos proches, leurs meilleurs voeux de bonheur et de prospérité pour 2005.***

## Assemblée générale statutaire du Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège - Mercredi 10 novembre 2004

*Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS  
S5 Communications écrites*

---

L'A.G. 2004 était particulièrement importante puisque le comité proposait au vote de l'assemblée une modification des statuts pour ouvrir nos rangs à tous les militaires de réserve sans distinction de grades. Elle s'est tenue, comme l'an dernier, grâce encore une fois à l'intervention de notre Past président, le Lt Col André MICHEL, dans la cafétéria du 3 CRI.

Le Président, le Major (R) Jean van BRUSSEL ouvre la séance en demandant deux volontaires pour siéger comme scrutateurs. Le Lt Col Marc CLAES et le Cdt Daniel DEMUYSER se joignent au Président et au S1 pour former le bureau de l'A.G..

Le Président s'adresse alors à l'assemblée en ces termes :

*Messieurs les officiers, chers amis,*

*Encore une année passée à la présidence du Cercle Royal des officiers de réserve de la Province de Liège.*

*Qu'avons nous accompli pendant l'exercice écoulé :*

- *Le recrutement des membres a augmenté et reste stabilisé ces trois dernières années à plus de 260 membres. Nous sommes et restons un des cercles les plus importants dans la branche inter-composantes.*
- *Plusieurs tentatives de rapprochement avec des cercles de la province au sein de l'URNOR n'ont pas abouti.*
- *Chaque cercle tient à ses prérogatives malgré l'évolution au sein de la Défense. Je pense qu'ils n'ont pas encore compris le message pourtant clair à nos yeux : plus d'exercices militaires et donc plus de raisons d'avoir tant de cercles dans une seule province. En nous unissant, nous serions plus forts et mieux armés pour aborder le futur.*
- *Grâce à notre équipe S5 (J-CI. Vueghs et P. Scimar) et le vice-président (pour les articles) mais aussi l'ensemble des membres encore actifs au sein de la Défense pour toute info susceptible de vous*



*intéresser, notre site garde sa réputation et notre revue «le Ban » reste un lien privilégié de contact avec nos membres.*

- *Nous restons présents aux réunions de l'URNOR. D'ailleurs, à ce sujet, je souhaite avoir des candidats pour un mandat. En effet, le Cdt Pierre LAHAYE ne peut plus assurer cette mission. Je tiens à le remercier personnellement pour son investissement dans ce cadre. Le Major Philippe Rousseau a permis de soulager quelque peu votre président.*
- *Le rapprochement des cercles Offr et S-Offr n'a pas avancé et je crains que la volonté n'y soit pas de la part de quelques personnes.*
- *Comme annoncé lors de la dernière assemblée générale, nous avons revu nos statuts afin d'accueillir parmi nous les nouveaux réservistes de tous niveaux. Ces changements sont absolument essentiels et vitaux pour la pérennité de nos cercles.*
- *Nous avons aussi fêté nos 70 ans d'existence et espérons pouvoir fêter dignement les 75 ans en 2009. J'attends à ce sujet des suggestions des membres.*
- *Un groupe de travail composé de deux past-présidents de notre cercle et de Mars et Mercure a planché sur les possibilités de synergies entre nos deux cercles. Vous en aurez plus d'infos dans le prochain Ban.*

*Mes activités comme président ont été en dehors des réunions de comité les suivantes :*

- *participation aux réunions de l'URNOR (5)*
- *journée des Présidents (1)*
- *assemblée générale de l'URNOR (1)*
- *assemblée plénière (1)*
- *participation aux activités organisées par le cercle*
- *mes journées de rappel au sein de mon unité*
- *représentation du cercle lors d'activités officielles.*

*Une constatation importante est que la participation aux activités organisées par le cercle ne rencontre pas assez de succès à mes yeux. Je tiens à vous rappeler que celles-ci sont organisées par le comité et plus particulièrement par le S3 et que votre participation en nombre encouragerait fortement la création de nouvelles.*

*Une innovation cette année est la participation au repas de corps de nos compagnes.*

*Nous restons à votre écoute pour toutes nouvelles idées susceptibles d'intéresser nos membres.*

*Nous sommes et restons attentifs à tous les changements qui pourraient nous concerner faisant suite à la réorganisation de la Défense.*

*Je tiens d'ores et déjà à remercier les membres actifs et bénévoles de notre comité pour ces trois années de collaboration positive ainsi que pour le soutien qu'ils m'ont apporté dans l'accomplissement de ma tâche.*

*Je tiens aussi à remercier tous les membres qui m'ont fait confiance.*

Le Président invite ensuite les représentants des différentes branches à présenter leurs rapports d'activité.

Le S1, Cdt (R) Bruno VANDERVELDEN, rappelle que le Capt (R) Raymond WAUTHIER est AS1 et que le Cdt HENNIQUIAU assure personnellement une bonne part du travail.

*La Branche S1 a reçu 94 notes et en a émis environ 200, ce qui fait un volume de courrier sortant de 3500 plis remis à l'expédition.*

*La Branche S1 a assisté à dix réunions de comité, a pris note et a rédigé les rapports diffusés aux 17 membres du comité.*

*Elle a aussi traité les inscriptions aux différentes activités et a rédigé le rapport de l'A.G. 2003.*

*Elle a envoyé les listes d'accès au quartier à l'occasion de la tenue des réunions du Cercle. Elle nous a représentés aux réunions URNOR et auprès de diverses associations patriotiques.*

Le Cdt (R) Eric VAN DE GOOR présente ensuite le rapport de la branche 2.

*Tout comme les années précédentes, la branche 2 a assuré en 2004 ses traditionnelles activités.*

*Tout d'abord, le traditionnel barbecue des familles organisé à Spa le dimanche 27 juin qui réunissait cette année une quarantaine de participants.*

*Menu habituel pour un BBQ où viandes, légumes et boissons régalaient les bouches gourmandes de chacun. Nous avons pu apprécier à nouveau le confort des nouvelles installations, rendant la tâche logistique et sanitaire plus aisée. Les enfants présents manifestent toujours leur plaisir de se retrouver ensemble et s'adonnent en toute liberté à*



*quelques jeux dans les prairies avoisinantes. Pour rappel, le barbecue avait à nouveau lieu le dernier dimanche de juin, ceci permettant la participation d'un plus grand nombre de personnes. A vos agendas donc pour le dernier dimanche de juin 2005.*

*La compétition nationale des cadres de réserve organisée les 15, 16 et 17 octobre à Bruges fut, malheureusement, d'un niveau tout à fait médiocre ! Certains diront manque de moyens, ou manque de motivation de la part des organisateurs URNOR, ou encore d'esprit novateur ! Bref, les Capitaines BAÏDAK et WAUTHIER ainsi que le Commandant RINGLET et moi-même revinrent déçus de cette banale et triste compétition nationale. Merci aussi aux Commandants CHEVREMONT et LOUREAU ainsi qu'au Major DI DUCA d'avoir prêté leur temps à cet événement. Heureusement, la camaraderie et la complicité qui nous anime auront été le seul souvenir de ce week-end. Pour plus de détails, je vous invite à lire le prochain BAN.*

*La compétition nationale de tir, par contre, a fait preuve d'une grande originalité : forte de prestige et de renom, elle s'était muée en compétition « internationale » de tir. De ce fait et aux vues de son hypothétique et formidable succès, seules, 3 équipes belges étaient admises aux épreuves ; ainsi, seuls les meilleurs en avaient été informés. Sans doute victimes des mêmes faits cités précédemment, juste quelques équipes étrangères avaient entendu l'appel. Dans une dernière cabriole, les organisateurs de cette compétition ont contacté, quelques jours avant, certains de nos tireurs afin de « boucher » les trous... !!*



*Pour clore ce rapport sur une note positive, soulignons que notre Repas de Corps aura lieu, tout comme l'an dernier, dans le cadre magnifique du Château d'Harzé. L'accueil, le repas et l'ambiance étaient tels que cette année, proposition a été faite que la soirée soit relevée par la présence de nos compagnes.*

*N'oubliez pas qu'après le Repas de Corps, il sera trop tard pour vous inscrire. Profitez-en, il reste de la place...*

*Cette bonne nouvelle clôturera le rapport de la branche 2. Je vous remercie de votre attention.*

La parole est maintenant au S3, le Cdt (R) Lambert L'HOEST.

### **1- Introduction**

*Voici plus de deux ans que la Défense nous a coupé les ailes et nous a empêchés d'organiser des exercices tactiques et des tirs. Maintenant, certaines composantes n'accepteront plus que leurs réservistes participent avec ordre de marche à des activités «joint ». L'URNOR elle-même se pose des questions quant à l'avenir de ses compétitions. La Défense s'est enfermée dans un carcan budgétaire où le seul mot «économie » est d'actualité. Peu importe, notre enthousiasme reste intact et nous continuerons à maintenir le lien armée-nation qui nous est cher.*



### **2- Les activités organisées**

#### *a- Le dropping des jeunes :*

*Celui-ci se déroula ce 8 mai 2004 dans les bois de FERRIERE. Le nombre de participants était d'une vingtaine. Encadrés par les nôtres, les jeunes s'initient largement aux techniques de lecture de carte.*

#### *b- Le dropping de nuit :*

*Idee et réalisation dont je revendique la paternité, cette année s'est déroulé le dernier vendredi d'août sous une pluie battante dans les bois de LORCE. De l'avis des participants, bonne activité qui s'ouvre de plus en plus aux familles à partir de 15 ans. Le barbecue final sur la terrasse couverte de notre président a permis à tout un chacun de partager un bon moment riche en souvenirs.*

#### *c- La balade en Fagne :*

*Malgré une météo parfaite pour ce type de balade, seules deux familles ont osé braver le sol fagnard aux alentours du Signal de Bo-trange. Nous reverrons notre copie pour l'année suivante afin de mieux répondre aux aspirations de nos membres et de leurs familles.*

### **3- Activités de représentation**

*Durant cet exercice, j'ai participé à toutes les activités du Cercle, mais également aux deux journées S3 URNOR ainsi qu'à l'assemblée plénière.*

### **4- Les tâches administratives et les permanences**

*Même si cette activité est fortement restreinte, je participe avec le Commandant Serge HENNIQUIAU à la bonne marche de notre bureau (courrier, invitation, calendrier,...).*

## 5- L'avenir

En 2005, nous organiserons :

a- Le dropping des jeunes le samedi 23 Avr 05 PM, dans les environs de SPA, avec bivouac.

b- Le dropping nocturne le vendredi 26 Aou 05, dans les bois de LORCE avec barbecue chez notre Président.

c- Une journée famille, en octobre, sous forme d'une ballade en vélo sur un Ravel.

## 6- Conclusions

Si la conclusion de l'année écoulée est largement positive, celle qui s'ouvre à nous est déjà bien remplie de projets et d'activités ouverts à nos familles.

Je ne voudrais pas clôturer sans remercier :

- Notre Président, le Major van BRUSSEL pour la confiance qu'il me témoigne
- Notre Vice-Président, le Cdt Serge HENNIQUIAU
- Notre Chef d'Etat-Major, le Major OTSM Dominique DI DUCA
- Notre S5, le Cdt Jean-Claude VUEGHS pour le BAN
- Mes amis les Cdt Michel RINGLET et Eric VAN DE GOOR
- Ainsi que notre webmaster le Capt Paul SCIMAR et notre S1, le Cdt Bruno VANDERVELDEN qui ont toujours répondu présents pour un coup de main ou une idée lumineuse !



Le S4, le Cdt Hre Charles LAMBERMONT, est, depuis 26 ans, le grand argentier du Cercle. Il a donc l'habitude de s'exprimer devant l'A.G. et il sait parler gros sous avec enthousiasme !

Voici, sous forme de tableau, la situation financière du Cercle :

**En caisse lors de l'A.G. 2003      10926.23**

Rentrées Cotisations 2004	<u>3283.00</u>
Total	14209.23



<i>Dépenses</i>	<i>Training</i>	<i>1484.43</i>
	<i>Protocole</i>	<i>725.75</i>
	<i>URNOR</i>	<i>889.00</i>
	<i>Revue</i>	<i>49.27</i>
	<i>Administration</i>	<u><i>569.55</i></u>
		<i>3718.00</i>
<b><i>En caisse lors de l'A.G. 2004</i></b>		<b><i>10491.23</i></b>

Quelques commentaires :

D'abord, la situation financière reste saine même si le capital a un peu fondu. En effet, les frais du training sont anormalement élevés : en cause, une facture assez considérable concernant les journées Rocher d'il y a deux et trois ans. La société qui a prêté le matériel nécessaire n'est manifestement pas gérée avec beaucoup de sérieux car elle vient seulement de nous envoyer sa factures !

Le S4 et le président se prêtent ensuite au jeu des questions réponses : l'assemblée apprend ainsi que nous avons 112 O.R. en disponibilité, sur un total de 264 membres. Le cercle de Liège est le deuxième cercle territorial, après Bruxelles, le troisième si l'on compte les cercles «d'armes », après celui de la Composante aérienne. Il y a donc intérêt à être présent dans les structures de l'URNOR, notamment au conseil d'administration qui compte une majorité écrasante de néerlandophones.

Le S5 Communications écrites, le Pharmacien Commandant Hre Jean-Claude VUEGHS, présente ensuite son rapport d'activité.

*Six numéros ont été publiés, comme chaque année.*

*Ils sont dus à différentes personnes que je tiens à remercier : le Président ne manque jamais de rédiger son «petit mot » ; Serge HENNIQUIAU dépouille les informations militaires et informe les lecteurs du Ban de ses découvertes ; Pierre LAHAYE nous a communiqué le calendrier de Mars et Mercure ; Dominique DI DUCA nous a partagé son expérience béninoise. Lambert L'HOEST et Paul SCIMAR nous ont parlé de diverses activités auxquelles ils ont participé ou qu'ils ont organisées. Nous avons aussi publié, à sa demande, un texte du Lt Col PECHEUX, directeur national de la Réserve.*



*Nous avons aussi publié, à sa demande, un texte du Lt Col PECHEUX, directeur national de la Réserve.*

*Il faut aussi remercier le Lt Col André MICHEL, de 3 CRI, qui se charge de l'impression.*



Le Président donne ensuite la parole au Webmaster et AS5, le Capt Paul SCIMAR.

*Nos responsabilités au sein du Comité du Cercle sont doubles. D'une part, nous assurons la gestion du site Internet du Cercle et, d'autre part, nous mettons en page, en collaboration avec le Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, la revue bimensuelle «le Ban ».*

### **Le site Internet**

*Le site Internet, développé et entretenu par nos soins depuis fin décembre 1999, compte aujourd'hui 6825 visites, soit un accroissement de plus de 1100 visites depuis la dernière assemblée générale.*

*Son attrait n'est pas à négliger pour les Réservistes belges (y compris l'autorité militaire !) mais également pour des civils désireux de s'informer. Nous avons ainsi eu l'occasion de répondre à des questions qui nous ont été posées par des civils intéressés par le concept de la nouvelle réserve.*

*Cette année, le site n'a pas subi, comme l'année dernière, de remaniement en profondeur. Cependant, si sa forme reste inchangée, il est mis à jour de manière très régulière pour mettre à votre disposition des informations utiles et à jour concernant la nouvelle réserve mais surtout l'agenda des activités du CRORLg, d'autres cercles et même à l'étranger.*

*La mailing-list (180 adresses) permet la diffusion rapide d'informations importantes ou le rappel de nos propres activités. Le site Internet et le courrier électronique sont un vecteur de communication de première importance ; nous pourrions même envisager dans l'avenir de diffuser la revue par cette voie.*

### **Le Ban**

*Le S5 Communications écrites, le Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS, vous a déjà présenté le travail effectué dans le cadre de la réalisation de la revue du cercle. Depuis trois ans maintenant, nous y travaillons ensemble pour vous offrir tous les deux mois un document que nous voulons de qualité, tant au niveau du fond que de la forme. Les différentes personnes qui l'alimentent en proposant des articles seront ici une nouvelle fois remerciées.*

*Le résultat de cette fructueuse collaboration, vous le connaissez et vous l'appréciez. Nous tâcherons donc de continuer dans cette voie.*

*Nous accueillerons avec plaisir vos remarques, suggestions et commentaires relatifs à ces deux vecteurs de communication actuel.*

Le président précise que le Capt Scimar a rempli aussi les fonctions de S JOINT RESERVE. Il participait aux réunions de comité du cercle des sous-officiers de réserve de Liège. L'intention était de rapprocher les deux cercles mais manifestement, les résultats n'ont pas été satisfaisant. L'échec semble dû aux sous-officiers qui ne paraissent pas comprendre qu'il est primordial, pour les réservistes, de s'unir. Leur délégué n'a pas souvent participé à nos réunions alors qu'il y était régulièrement invité.

Tous les S se sont exprimés et, avant de continuer l'ordre du jour, le vice-président évoque la mémoire de quelques anciens : le Cdt Albert SENNEN, décédé le 2 novembre dernier et enterré sans que le cercle en ait été averti, et le Lt Col LEBRUN et le Cdt MOREAU, dont les décès ont déjà été annoncés dans «Le Ban ».

L'assemblée observe une minute de silence à leurs mémoires.

La parole est maintenant donnée aux commissaires aux comptes, le Lt Col Hre DURIAU et le Lt Col TINEL. Ils ont trouvé que les comptes étaient parfaitement tenus et que la situation financière était parfaitement saine. Ils ont pour cela procédé à l'examen des factures et du cahier des comptes. Chaque dépense est justifiée par un document probant. Ils suggèrent donc de donner décharge au trésorier, ce qui est fait par l'assemblée unanime.



L'assemblée décide ensuite du montant de la cotisation. Cette dernière reste fixée à 15€.

Elle procède ensuite à l'élection des membres du comité pour le mandat novembre 2004-novembre 2006.

Etaient sortants et rééligibles Messieurs Pierre LAHAYE, Lambert L'HOEST, Christian NEUVILLE, Eric VAN DE GOOR, Bruno VANDERVELDEN, Jean-Claude VUEGHS.



Monsieur LAHAYE n'a pas postulé. Les autres ont postulé pour un nouveau mandat, dans les formes et dans les délais prévus par les statuts. Ils tous ont été réélus pour deux ans.

Monsieur Philippe ROUSSEAU qui représente le cercle au conseil d'administration de l'URNOR depuis quelques mois a postulé, comme le veulent les statuts, pour un mandat au sein du comité. Il a aussi été élu.

L'assemblée désigne ensuite les commissaires aux comptes pour l'exercice 2004-2005. Messieurs TINEL et DURIAU acceptent d'assurer encore une fois la fonction. Monsieur BROEDER leur servira de réserve.

Reste un dernier point à l'ordre du jour : la modification des statuts. Comme annoncé en 2003, le comité a préparé une modification des statuts du cercle pour en permettre l'accès à tout le personnel de réserve, sans distinction de grade.

La procédure a été respectée et les membres du cercle ont reçu dans les délais prescrits les textes modifiés.



Quelques membres ont réagit à ces propositions de modification et ont fait part, par écrits, de leurs commentaires au comité.

Messieurs DI DUCA, MICHEL, ROUSSEAU et SCIMAR pensaient que le terme «militaire de réserve » serait plus judicieux que le terme «personnel de réserve » proposé par le comité.

Monsieur MICHEL proposait deux modifications mineures dans le texte du comité. Ils suggérait aussi dans l'article traitant de la composition du bureau de l'AG (composé statutairement du président du cercle et de deux scrutateurs) de se conformer à la pratique et d'ajouter à ces trois personnes le S1 qui assure depuis toujours le secrétariat de l'A.G.

Il s'interrogeait aussi sur les délais prévus, pour modifier les statuts, dans l'article S.10.2 mais l'avis de l'assemblée a été qu'il n'y avait là aucun problème.

Les remarques formulées quant au nouveau nom et à la composition du bureau de l'A.G. ont été jugées pertinentes et les textes amendés ont été approuvés par l'assemblée à l'unanimité.

Amis lecteurs, à partir de cette ligne, vous n'êtes plus membres du Cercle Royal des Officiers de Réserve de la Province de Liège mais bien du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège ! Attention car on va prévoir des sanctions pour les distraits : 365 pompages ou une tournée générale, on hésite !

Le comité va maintenant s'occuper de mettre le règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) en conformité avec les nouveaux statuts. Les modifications seront soumises à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Avant que le président ne signe, avec les scrutateurs, le procès-verbal de l'A.G. 2004, le Major DI DU-CA souligne que les cercles doivent devenir des groupements qui représenteront les gens de manière «syndicale », dans ce que ce terme a de noble. Il est important de se regrouper pour se faire reconnaître par l'autorité militaire.

Il faut que tous les réservistes parlent d'une même voix pour être entendus !



En complément, voici l'intervention du président lors du Repas de Corps, au château de Harzé, le vendredi 19 novembre dernier.

Mesdames, Messieurs les Officiers, chers amis,

Cette année marque un tournant important pour notre cercle. Lors de notre dernière assemblée générale, les modifications proposées à nos statuts ont été approuvées à l'unanimité. En effet, nos statuts permettent dorénavant d'accueillir toutes les catégories de militaires de réserve. Notre cercle porte désormais la nouvelle dénomination de «cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège ».

J'en ai fait part à notre Commandant de Province ce lundi 15 novembre, à l'occasion de la fête du Roi et il m'a conforté dans notre décision.

Cette modification était **nécessaire** pour la **pérennité** de notre cercle en lui permettant d'accueillir tous les nouveaux réservistes (officiers, sous-officiers, caporaux et soldats).

Je vous demande dès à présent d'en faire la promotion la plus large possible auprès de toutes les parties susceptibles d'être intéressées.

Dès la prochaine réunion de notre comité, nous nous attacherons à adapter notre R.O.I. (un gros travail nous attend ! !).

Comme vous le constatez, nous avons innové encore une fois en permettant dorénavant à nos compagnes de se joindre à nous en cette occasion ; nous leur souhaitons la bienvenue.

Mais nous sommes réunis aujourd'hui en l'honneur de la fête du Roi ; aussi, je vous convie à porter le traditionnel toast à Sa Majesté.

Bon appétit et bonne soirée.

## Les besoins de notre Armée en personnel de réserve

---



*Vous chercher encore une place dans la réserve active et vous ne savez à qui vous adresser. Vous trouverez ci-dessous les différentes adresses de contact des Composantes ainsi que les chiffres des besoins en personnel de réserve ; **ces derniers sont donnés sous réserve** de modification dans le temps et suivant l'évolution des unités.*

### **La Composante Terre**

Officiers de réserve	533
Sous-Officiers de réserve	1.134
Volontaires de réserve	2.415
Total des fonctions de réserve	4.082

Pour obtenir une affectation dans une des unités de la Composante Terre, s'adresser à :

**COMOPLAND**  
Synthèse Réserve  
Quartier Reine Elisabeth  
Rue d'Evere, 1  
1140 BRUXELLES  
Tf : 02/701.38.39  
E-mail : [res-land@mil.be](mailto:res-land@mil.be)

## **La Composante Air**

Officiers de réserve	368
Sous-Officiers de réserve	614
Volontaire de réserve	632
Total des fonctions de réserve	1.614

Pour obtenir une affectation dans une des unités de la Composante Air, s'adresser à :

### **COMOPSAIR**

Direction Synthèse Evaluation et Coordination  
Bureau Renforts et Réserve  
Quartier Reine Elisabeth  
Rue d'Evere, 1  
1140 BRUXELLES  
Tf: 02/701.66.63  
Fax 02/701.13.51  
E-mail : [reservelum@mil.be](mailto:reservelum@mil.be)

## **La Composante Marine**

Officiers de réserve	175
Sous-Officiers de réserve	177
Volontaire de réserve	240
Total des fonctions de réserve	592

Pour obtenir une affectation dans une des unités de la Composante Marine, s'adresser à :

N1 / Réserve  
Quartier LTZ V. BILLET  
Léopold Debruynestraat, 125  
8310 SINT-KRUIS-BRUGGE  
Tf: 050/36.79.33 - 050/36.78.01  
Fax: 050/36.79.10  
E-mail : [ronny.legein@mil.be](mailto:ronny.legein@mil.be)

## La Composante Médicale

Officiers de réserve	81
Sous-Officiers de réserve	134
Volontaire de réserve	634
Total des fonctions de réserve	849

Pour obtenir une affectation dans une des unités de la Composante Médicale, s'adresser à :

Lt-Col (R) Alain STOUFFS  
Chef du Bureau Réserve  
**COMOPSMED**  
Bureau Réserve  
Rue d'Evere, 1  
1140 BRUXELLES  
Tél : 02/701.73.31  
Fax : 02/701.30.71  
E-mail : [alain.stouffs@mil.be](mailto:alain.stouffs@mil.be)

Dans cet article il n'est pas tenu compte des besoins des différents départements :

Direction territoriale ; Ecole et formation ; Ressources humaines ; Image et relations publiques ; Renseignement et sécurité ; Opération et entraînement ; Budget et finances ; Appui juridique ; Ressources matérielles ; Evaluation ; Stratégie ; Bien-être.

Lesquels recrutent aussi du personnel de réserve mais en nombre limité.

Pour une affectation dans un de ces départements on peut utilement s'adresser à :

**HRG-C/Res**  
**Quartier Reine Astrid**  
Rue Bruyn, 1  
1120 Bruxelles  
Fax : 02/264.62.09



## La carrière d'Officier au sein de la Défense

*Cdt (Hre) Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---

*A maintes reprises, nous avons déjà décrit la carrière d'officier de Réserve, via le règlement A84 et d'autres documents qui ont été largement diffusés dans nos diverses éditions du BAN.*

Une nouvelle armée, un nouveau regard ! Les carrières d'officier au sein de la Défense, outre la Réserve, peut revêtir de multiples voies d'approche.

- Officier de carrière via le recrutement normal
- Officier de carrière via le recrutement sur base d'un diplôme universitaire déjà acquis avant l'entrée à l'armée
- Officier de complément via le recrutement exceptionnel
- Officier de carrière via le recrutement complémentaire
- Officier court terme
- Officier auxiliaire

### **Officier de carrière via le recrutement normal**

Ces sont formés à l'École Royale Militaire, elle est scindée en deux spécialités : la faculté de sciences sociales et militaires, qui délivre un master dit « toutes - armes » (TAW), et la faculté polytechnique, qui délivre un diplôme d'ingénieur civil (POLYTEC).

Il est également possible de suivre une formation dans un institut supérieur industriel, à la Haute Ecole de Navigation ou, via une de nos universités, devenir médecin, vétérinaire, pharmacien ou dentiste par le Ces formations universitaires sont prises en charge par la Défense.

### **Officier de carrière via le recrutement sur base d'un diplôme universitaire déjà acquis avant l'entrée à l'armée**

La Défense recrute aussi des officiers de carrière sur base de leur diplôme. Vétérinaires, licenciés en sciences de la communication ou pharmaciens ne sont que quelques exemples parmi bien d'autres.

La formation militaire peut atteindre deux ans.

Selon le diplôme, le candidat officier peut exercer une fonction dans sa spécialité ou comme chef de peloton. Dans ce cas, la carrière

est équivalente à celle d'un candidat de l'École Royale Militaire.

Un an après son incorporation, le candidat est nommé au grade de sous-lieutenant. L'année suivante, il est lieutenant. En fonction de la durée des études, on peut bénéficier d'un certain nombre d'années de bonification équivalente à une promotion accélérée.

### **Officier de complément via le recrutement exceptionnel**

Après la réussite des études secondaires, le candidat accomplit deux années de formation entièrement axée sur le métier, il peut déjà intégrer une unité. Il est appelé à remplir une des fonctions suivantes :

- Composante terre: chef de peloton dans différentes armes comme l'artillerie, l'infanterie ou les chars.
- Composante air: spécialisation administration, logistique ou défense des installations.
- Composante marine: officier de pont.
- Composante médicale: fonctions non-médico-techniques.

Un an après la nomination au grade de sous-lieutenant, il peut participer aux examens qui sont organisés chaque année pour le passage vers le cadre de carrière.

### **Officier de carrière via le recrutement complémentaire**

Le candidat officier a déjà terminé ses années de bachelier afin de devenir médecin, pharmacien ou vétérinaire, ou il est en deuxième année à la Haute École de Navigation ou dans une haute école industrielle. Lorsque la Défense craint une pénurie de personnel dans les spécialités susmentionnées, elle ouvre une série de postes aux étudiants en fin de baccalauréat. Une fois incorporé, le candidat bénéficie des mêmes conditions que les étudiants du recrutement normal.

### **Officier court terme**

L'officier court terme travaille au service de la Défense pendant sept ans maximum. Ensuite, il fait encore partie de la Réserve pendant minimum dix ans. Un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur suffit pour être candidat. La formation dure environ un an et se compose :

- D'une formation militaire de base ;
- D'une formation spécialisée ;

- D'un stage en unité.

Il est possible, dans certaines conditions, de passer vers le cadre de complément ou de carrière.

### Officier auxiliaire

Le candidat peut devenir pilote de chasse ou d'hélicoptère, ou encore contrôleur aérien au sein de la Composante Air, sans suivre la formation universitaire à l'École Royale Militaire.

La formation pour les deux fonctions précitées dure environ trois ans. L'officier auxiliaire signe un contrat de treize ans, mais peut servir maximum pendant seize ans.

Le candidat peut déjà tenter la passerelle vers une autre carrière d'officier un an après la nomination au grade de sous-lieutenant.



**COTISATION  
2005**

**15 €**

N'oubliez pas de payer votre cotisation 2005.

Celle-ci reste fixée à **15 €**.

Pour rester membre du Cercle,

Pour être tenu informé des activités,

Parce que simplement vous êtes... Réserviste.

Virez **dès aujourd'hui** votre cotisation 2005 de **15 €** sur le compte du CRMRLg **000-0393686-60** et mentionnez en communication votre « Grade – n° matricule – Unité ».

## **Pour le réserviste actif et qui veut le rester : ce qui est bon à savoir et à mettre en pratique**

---

*Dans le nouveau règlement A84, dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises dans nos éditions précédentes, il y a des « devoirs » que le militaire de réserve doit accomplir pour rester dans la réserve active.*

*Voici la liste et le commentaire de ces principaux « devoirs ».*

### **L'aptitude médicale**

L'aptitude au service du militaire de réserve est régulièrement attestée par un contrôle médical d'aptitude physique.

Cet examen médical a lieu à l'occasion du rappel d'entraînement de base, selon la périodicité suivante:

- Avant chaque rengagement;
- Annuellement, pour le militaire de la réserve entraînée;
- Tous les 2 ans ou tous les 3 ans, lorsque le militaire du cadre de réserve est autorisé à regrouper son entraînement sur 2 ou 3 ans;
- A l'occasion du passage de la catégorie d'entraînement B vers une autre catégorie, dans le cas où le militaire de réserve se trouve depuis plus d'un an dans la réserve non entraînée.

Le chef de corps de l'unité administrative a l'obligation d'inscrire le militaire de réserve concerné aux examens d'aptitude requis pour la catégorie de personnel à laquelle il appartient, suivant la périodicité prévue par la réglementation en vigueur. Le médecin d'unité procède aux examens médicaux ayant pour objet d'évaluer les qualités physiques requises et d'apprécier son aptitude au service.

### **Les absences pour motif de santé**

Les règles et les procédures administratives applicables au militaire du cadre actif, en ce qui concerne les absences pour motif de santé, sont également applicables au militaire de réserve en service.

Le militaire de réserve exempt de service à domicile ou hospitalisé au cours d'un rappel doit notifier à sa mutuelle et à son employeur civil, dans les formes et les délais prescrits par la législation en vigueur, son incapacité de travail, afin de garantir sa couverture sociale à l'expiration de la période d'activité à laquelle il est tenu.

Un militaire de réserve, absent pour motif de santé, reste en service actif jusqu'à l'expiration de la période d'activité à laquelle il est tenu.

À l'expiration de cette période, et pour autant que l'intéressé n'ait pas été réformé dans l'intervalle, le militaire de réserve doit être placé en congé illimité si son état de santé ne lui permet pas de reprendre le service.

### **Pour connaître ou choisir les prestations**

Le programme annuel des activités planifiées pour l'année X+1 est édité au sein de chaque composante et de la direction territoriale.

Les activités d'entraînement sont intégrées au maximum dans le programme d'entraînement des unités, mais tiennent également compte de la disponibilité relative des militaires de réserve. Le planning des activités d'entraînement est donc d'importance primordiale.

Ces programmes contiennent :

- Les activités organisées dans le cadre de l'entraînement de base des militaires de réserve;
- Les activités organisées dans le cadre des prestations de perfectionnement;
- Les sessions de cours organisées et les directives dans le cadre des prestations d'avancement;
- Les activités inter composantes lorsque la composante, la direction territoriale, le département d'état-major ou la direction générale est l'autorité organisatrice.

### **L'entraînement de base**

L'entraînement de base correspond aux prestations que le militaire de réserve effectue annuellement au sein de son unité d'affectation, en vue de remplir sa fonction, ou dans le cadre des qualifications requises pour sa fonction d'affectation.

Effectué au sein de l'unité d'affectation, l'entraînement de base favorise l'intégration du militaire de réserve dans son unité.

L'entraînement de base vise la préparation aux tâches que le militaire de réserve accomplit dans sa fonction d'affectation dès le temps de paix et en situation de crise ou en temps de guerre. L'accomplissement de cet entraînement est nécessaire pour continuer à appartenir à la réserve entraînée.

### **Niveau d'entraînement minimum**

Ce niveau correspond au nombre de jours de rappels que le mili-

taire de réserve doit effectuer au minimum pour pouvoir rester dans sa catégorie d'entraînement et pour sauvegarder ses chances d'avancement. Le contrôle annuel du nombre de jours de rappel exigé, avant l'envoi de "l'attestation de réserviste entraîné" incombe au chef de corps.

La détermination de la catégorie d'entraînement se fait par année calendrier (du 1 janvier au 31 décembre) et cela en fonction des jours d'entraînement de base effectués l'année précédente.

### **Niveau d'entraînement : 7 jours par an pour OR & SOR**

Le niveau d'entraînement doit être optimum afin d'éviter des contraintes inutiles pour les militaires de réserve et de limiter les investissements qu'il implique, tout en répondant aux besoins opérationnels.

Dans ce cadre, deux niveaux d'entraînement sont fixés :

- Le niveau d'entraînement minimum qui correspond aux normes minimales pour rester dans la catégorie d'entraînement (5 jours par an pour les volontaires, 7 jours par an pour les officiers et sous-officiers);
- Un niveau d'entraînement pour la "réserve spéciale" (réserve immédiatement disponible) et la "réserve des unités particulières" (militaires de réserve qui ont choisi d'appartenir aux unités à préavis court ou ceux qui sont destinés à servir dans une fonction particulière nécessitant un entraînement plus intensif) ; ces militaires de réserve font l'objet d'un entraînement plus poussé et plus régulier afin de pouvoir répondre plus vite aux nécessités opérationnelles.

Le militaire de réserve peut, en fonction des programmes d'entraînement (directives) déterminés par les composantes / direction territoriale et avec l'autorisation du chef de corps, utiliser la possibilité de regrouper, a priori ou a posteriori, l'exécution des rappels ordinaires annuels requis, sur une période de maximum 3 années.

Ce regroupement peut être accordé par le chef de corps au militaire de réserve qui n'est pas en mesure de pouvoir satisfaire aux prestations annuelles prescrites pour rester dans la catégorie A.

La demande de regroupement se fait à l'aide d'un modèle B, adressé au chef de corps qui, à son tour transmet une copie à HRG-C.

Le regroupement a priori permet au militaire de réserve de rester dans la réserve entraînée jusqu'à la fin de l'année X+1 (ou X+2), à condition d'avoir effectué dans l'année X les prestations minimales cumulées, requises pour sa catégorie d'entraînement, prévues pour l'année X et X+1 (et X+2).

Le militaire de réserve qui a l'autorisation du chef de corps de regrouper ses prestations a posteriori passe provisoirement dans la réserve non entraînée jusqu'à ce qu'il ait effectué ses prestations minimales cumulées en année X+1 ou X+2. Dès que celles-ci sont effectuées, il est reclassé dans la réserve entraînée, avec effet rétroactif au 1 janvier de l'année X. Le cas échéant, il reste affecté dans son unité, moyennant l'approbation du chef de corps.

Le regroupement de ces prestations sur plusieurs années N'est PAS admis.

## **TMAP**

Vu la présence limitée du militaire de réserve dans son unité d'affectation, il faut éviter de planifier l'entraînement sportif du militaire de réserve pendant les périodes d'entraînement déjà limitées, sans pour autant remettre en question l'importance d'une bonne condition physique. On peut cependant organiser les tests militaires d'aptitude physique pendant les prestations d'entraînement (TMAP).

Le militaire de réserve doit participer au TMAP, s'ils sont organisés au sein de son unité, mais il n'a pas l'obligation de répondre aux critères de réussite de ceux-ci.



**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER

Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège

Tél. : 04/220.84.93 – Fax : 04/220.84.95

GSM : 0475/45.51.93

<http://users.skynet.be/crorlg> – e-mail : [crorlg@skynet.be](mailto:crorlg@skynet.be)

---

**COMPTES FINANCIERS**

Compte général (cotisations) : 000-0393686-60

**Cotisation annuelle : 15 €**

Compte branche 3 (activités) : 001-0627813-08

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES (avant réorganisation)**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/701.38.15

**EM Prov Liège** : Avenue Rogier, 17 – 4000 Liège – 04/220.83.78

**HRG-C/Res** : Qu Reine Astrid, Rue Bruyn, 1—1120 Bruxelles Fax : 02/264.62.09

**COMOPSLAND** : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere, 1— 1140 Bruxelles— 02/701.38.39

**COMOPSAIR** : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63

**COMOPSSNAV** : Qu Billet, de Bruynestraat, 125 – 8310 Brugge – 050/36.79.33

**COMOPSMED** : Qu Reine Elisabeth, Rue d'Evere – 1140 Bruxelles – 02/701.73.31

**EMI 22** : Qu Landen, Hannuitse Steenweg, 80 – 3400 Landen – 011/83.16.31

**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert, Route de Liège – 6900 Marche – 084/32.63.77

---

**RESPONSABLES REVUE**

**Editeur responsable** : Pha-Cdt Hre Jean-Claude VUEGHS

Rue de Bonnelles, 30 à 4102 Ougrée – Tél/Fax : 04/337.16.76

**Mise en page** : Capt (R) Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

**Diffusion restreinte** : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal